

CES LEADERS MÉCONNUS

SÉRIES
D'ÉTÉ
5/5

Les secrets de VMC Pêche, le roi de l'hameçon triple

Dans le Territoire de Belfort, le dernier fabricant européen d'hameçons garde son avantage concurrentiel en améliorant sans cesse ses machines et en multipliant les innovations.

Monique Clemens
— Correspondante à Besançon

Attention, PME pointue ! Dans cet ancien moulin de Morvillars, un petit village du Territoire de Belfort, se cache le dernier fabricant d'hameçons d'Europe et le leader mondial de l'hameçon triple, avec 60 % de parts de marché. A la fin des années 1990, au zénith du marché japonais de la pêche, VMC Pêche était monté jusqu'à 80 % des ventes mondiales de cet accessoire à trois pointes, en théorie trois fois plus efficace que l'hameçon simple pour ferrer le poisson. Mais c'est au début des années 1950 que la société a connu son âge d'or, employant alors 450 salariés.

Charles Viellard a lancé l'activité en 1910 dans la forge familiale de Grandvillars, le village voisin, avec l'aide d'une dizaine de familles anglaises qu'il avait fait venir de Redditch (dans les Midlands), l'un des berceaux de la fabrication d'articles de pêche. Fondée en 1796 et spécialisée dans le travail du fil métallique, l'entreprise familiale Viellard, Migeon et Cie (VMC) avait en effet décidé d'aller marcher sur les plates-bandes de l'industriel norvégien Mustad, qui fabriquait déjà des hameçons et avait rompu leur accord de non-concurrence

territoriale en s'installant en Normandie. Une mesure de rétorsion, en somme.

Un gros siècle plus tard, la PME vend sa production au détail ou à des fabricants d'articles de pêche du monde entier, sous sa propre marque ou sous marque de distributeur, comme Décathlon, et vient de décrocher un contrat avec Bass Pro Shops, le distributeur américain leader mondial des articles de pêche sportive. Une position qu'elle doit au savoir-faire – lui aussi pointu – de ses salariés, à son outil industriel unique, à la complémentarité de ses usines et à ses capacités d'innovation en design, matériaux et revêtements.

Filiale américaine

VMC Pêche transforme aujourd'hui 200 tonnes d'acier européen en 300 millions d'hameçons par an, réalise un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros dont 90 % à l'export et plus de la moitié sur le marché américain, le plus gros du monde, et dispose de deux usines : celle de Morvillars, avec 150 salariés et une capacité de 6 millions de pointes par jour, et celle de Batam, en Indonésie, avec 100 salariés et une capacité d'un million de pointes par jour.

« Batam, c'est la nurserie. L'équipement est adapté aux petites séries et quand ça décolle, qu'on atteint 300.000 pièces, on rapatrie la fabrication en France et on libère de la

place pour de nouveaux produits », explique Cyrille Mathieu, son directeur général installé depuis plus de vingt ans aux Etats-Unis, où la pêche sportive est le sport numéro un et où VMC Pêche dispose d'une filiale commerciale depuis 1981.

Dans l'ancien moulin de Morvillars, où l'activité s'est installée en 1938, le rez-de-chaussée est réservé aux fours de cuisson, au traitement de surface, au contrôle qualité et au laboratoire, le premier étage à la fabrication d'hameçons simples et le second aux hameçons triples, dont le secret de fabrication est jalousement gardé. Conçues dans les années 1970 par Roger Billet, un ingénieur de l'entreprise,

les machines sont sans cesse améliorées. Ce sont toujours elles qui constituent le trésor de VMC Pêche et lui permettent de garder l'avantage concurrentiel face aux nombreux fabricants chinois. L'entreprise était alors dirigée par Christophe Viellard (fils de Charles), « appelé en 1968 pour fermer l'usine », raconte Cyrille Mathieu. « Mais c'est lui, finalement, qui l'a modernisée. »

Le club des Hénokiens

A Morvillars, depuis, toute la production est intégrée. Le fil d'acier est redressé, coupé, un œillet formé et sa pointe meulée, avant d'être cuite et de passer au traite-

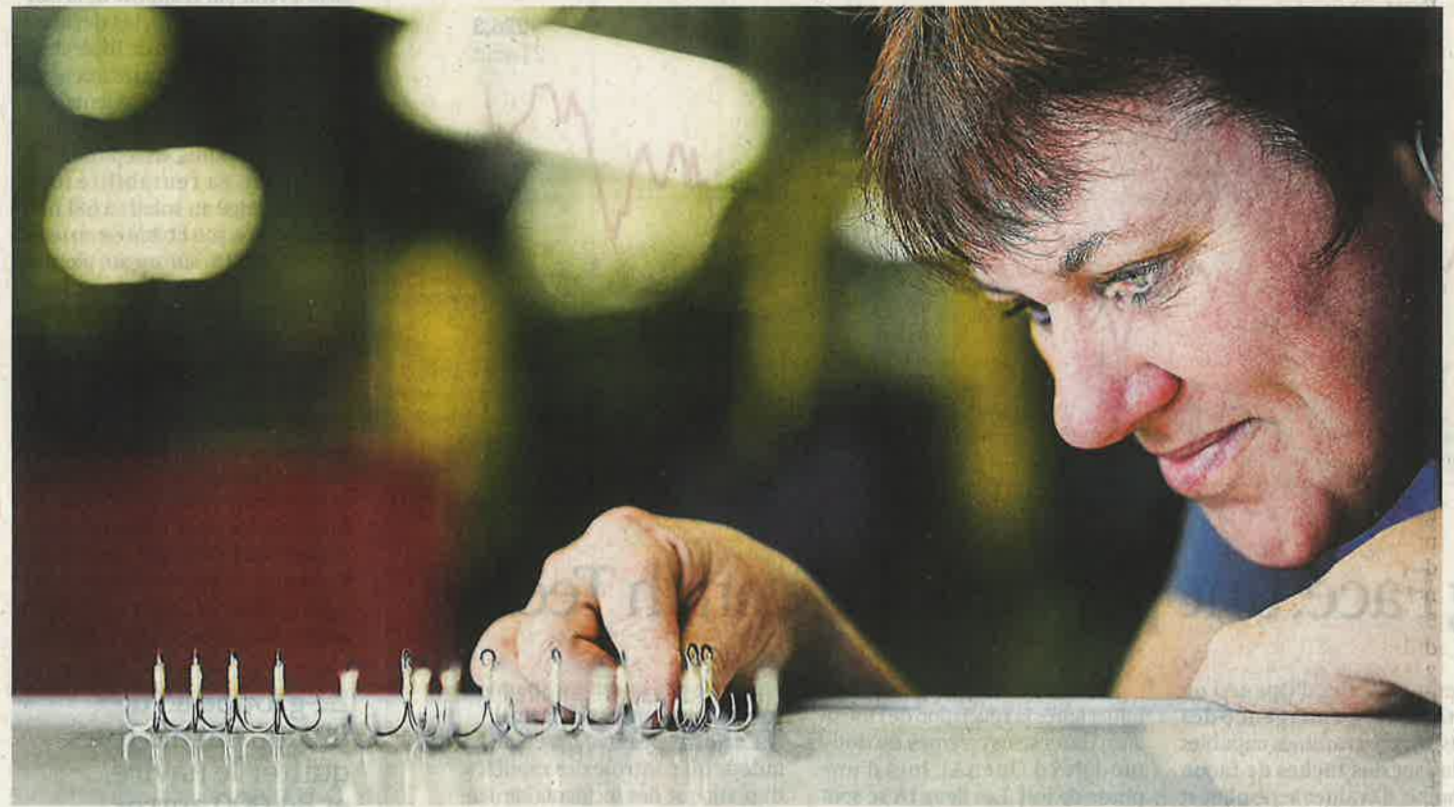
ment de surface. « L'idée de Billet était de doter les machines de pinces. Auparavant, le fil était pris à la main », décrypte Simon Millet, directeur commercial de l'entreprise. « Un coup de génie », complète Cyrille Mathieu, pêcheur et passionné par le design. « Sans Roger Billet, VMC n'aurait pas connu la même trajectoire. »

Au début des années 2000, VMC Pêche a fusionné avec le suédois Rapala, le leader mondial du leurre. Rapala VMC Corporation (240 millions de chiffre d'affaires) est aujourd'hui présidée par Cyrille Viellard, l'un des représentants de la septième génération de cette famille d'industriels du fil métalli-

que, membre de la très sélecte association internationale des Hénokiens qui réunit cinquante-six entreprises familiales bicentenaires et florissantes.

Son cousin, Emmanuel Viellard, est le directeur général de Lisi, acteur mondial des solutions d'assemblage pour l'industrie et le président de la holding familiale VMC qui chapeaute Lisi, Rapala VMC et Selectarc. Soit un joli petit empire industriel, toujours piloté depuis le Territoire de Belfort. ■

Retrouvez tous les épisodes de la série sur lesechos.fr



Les machines conçues dans les années 1970 restent au cœur de l'avantage de VMC Pêche face à la concurrence chinoise. Photo Jérôme Baudoin